



Assemblée générale

Distr. limitée
13 décembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Point 70 b) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : assistance au peuple palestinien

**Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Burkina Faso, Chypre,
Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce,
Guatemala, Hongrie, Irlande, Italie, Lituanie, Luxembourg, Malte,
Namibie, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République
tchèque, Roumanie, Sénégal, Seychelles, Slovaquie, Slovénie, Suède
et Ukraine : projet de résolution**

Assistance au peuple palestinien

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Andorre, Bosnie-Herzégovine, ex-République yougoslave de Macédoine,
Fédération de Russie, Géorgie, Islande, Japon, Lettonie, Liechtenstein,
Monaco, Monténégro, Norvège, Pérou, République de Corée,
République de Moldova, Saint-Marin et Serbie**

